

— 236 —

signatures est, en effet, précédée de deux majuscules, qui semblent être J et C.

On pourrait peut-être retrouver le prix-fait du « mausolée » du maréchal d'Asfeld. La quittance du 4 avril 1746 donne la date de ce contrat : 13 mars 1745, sans mentionner s'il était sous seings privés ou devant notaire. S'il a été fait en forme notariée, on devrait le chercher dans les minutes de Doyen, qui était le notaire de la famille d'Asfeld, le dossier consulté indiquant que c'est devant lui que les héritiers du maréchal avaient fait leur partage, le 16 octobre 1743.

UN MAUSOLÉE DE VICTOR CHARPENTIER PAR HOUDON.

(Communication de M. Maurice Lotte.)

Le château d'Ennery¹ avait été adjugé les 24 et 30 décembre 1697 à un sieur Jacques Charpentier, deuxième du nom, pour 60,100 livres. Ce Jacques Charpentier, secrétaire du roi en 1703, meurt en 1718, laissant un fils, Jacques III, qui, né en avril 1701, devint capitaine de cavalerie et mourut jeune en 1739.

Son fils, Victor-Thérèse Charpentier, né à Paris le 24 mars 1732, lui succéda. Il fit (nous dit M. Lefèvre) les campagnes de la guerre de Sept ans et devint maréchal de camp. Nommé gouverneur des Antilles, il y rendit de grands services, mais y perdit la santé et revint en France. Les services qu'il avait rendus furent spécialement appréciés par le roi et, sur les instances personnelles de Louis XVI, il retourna aux Antilles, mais il ne put sup-

t. II, 1911, p. 114. — J.-C. Martin est cité comme ayant travaillé aux ornements de l'École de chirurgie; il meurt à la fin de mai 1776, à Paris, dans la maison qu'il avait fait construire à l'angle de la rue du Pont-aux-Choux et du boulevard (aujourd'hui le n° 113 du boulevard Beaumarchais); voir L. Taxil, *Procès-verbaux de la Commission du Vieux-Paris*, séance du 28 avril 1917.

1. L. Lefèvre, *Les seigneurs et le marquisat d'Ennery*, 1904, p. 13.